



Réf. : 2021-02-D-17-fr-1

Orig. : FR

Décisions du Conseil d'inspection mixte

Réunion des 9 et 10 février 2021 – En ligne

Approuvées par la voie de la Procédure écrite N°2021/12 le 26 mars 2021¹

¹ Document réf: 2021-02-D-16

III. POINTS

III.B. RAPPORTS

1. Rapport de suivi de l'inspection d'établissement menée dans l'Ecole européenne d'Alicante du 7 au 11 mai 2018 – 2020-09-D-3-en-3 – A. COENEN

Le CIM approuve le nouveau rapport de suivi de l'inspection d'établissement de l'Ecole d'Alicante, bien qu'il ne donne pas davantage satisfaction que celui présenté en octobre dernier. Il n'apporte en effet pas réellement de preuves de suivi des recommandations faites lors de l'inspection d'établissement réalisée en 2018.

En raison de la situation sanitaire et des conditions de voyage incertaines, le CIM décide également de reporter l'inspection de l'Ecole de Francfort prévue en mai 2021 à l'automne prochain. Celle de l'Ecole de Karlsruhe, également reportée, est prévue en novembre 2021. Il n'est pas encore possible de déterminer si les inspections se feront in situ ou à distance.

Le CIM prend note et rend un avis favorable sur la demande du Groupe de pilotage auprès du Secrétaire général, afin qu'une référence aux actions entreprises concernant le suivi de l'inspection de l'établissement soit intégrée dans le modèle du rapport d'évaluation des Directeurs et Directeurs adjoints.

III.D. REGLES ET NORMES PEDAGOGIQUES

11. Lignes directrices relatives aux Groupes de travail coordonnés par l'Unité de Développement pédagogique - Propositions d'adaptations – 2021-01-D-67-fr-1 – L. MUNKÁCSY

Le CIM approuve le document sous réserve de l'ajout de la phrase suivante dans la section « Procédure proposée quant à la nomination de la vice-présidence d'un groupe de travail » :

« Dans ce contexte, ce processus n'est pas obligatoire en raison de la difficulté potentielle de trouver un inspecteur supplémentaire ou suppléant responsable d'une matière. »

Une fois amendée, la version approuvée du document sera transmise au Conseil supérieur, pour son information.

L'attention est attirée sur les conséquences de la crise sanitaire tout en soulignant qu'une partie des réunions des Groupes de travail devrait continuer à être organisée à distance plutôt qu'in situ.

12. Procédures relatives à la réalisation, à la gestion et à la publication des programmes d'enseignement aux Ecoles européennes - Propositions de modifications et mises à jour – 2020-09-D-14-en-1 – L. MUNKÁCSY

Le CIM prend note des changements apportés au document de procédure et les approuve avec une entrée en vigueur immédiate.

III.F. AUTRES POINTS

7. Domaines d'intérêt et d'expertise des Inspecteurs maternel/primaire et secondaire des Ecoles européennes – 2020-02-D-15-fr-en-4 – L. MUNKÁCSY

Le CIM approuve le document qui sert de base quant au choix entre les inspecteurs volontaires désirant participer à un groupe de travail.

8. Inspecteurs qui quittent le Système des Ecoles européennes :

- Nominations des responsables de matières**
- Remplacement dans les Groupes de travail**

2021-01-D-43-en-1 – L. MUNKÁCSY

Le CIM approuve le document ainsi que les changements proposés et demande aux Inspecteurs de se porter volontaires pour pourvoir les postes vacants dans les Groupes de travail.

Le CIM approuve les changements suivants :

- Mme JAKAVONYTÉ-STĄŠKUVIENÉ prend la responsabilité du Lituanien pour le cycle secondaire, en plus du cycle maternel/primaire ;
- Mme VERMEIRE prend la Présidence du Groupe de travail de Morale non-confessionnelle et M. Rome est nommé suppléant (vice-président) ;
- M. GIURUMESCU est chargé du Cours complémentaire de Russe ;
- Un volontaire devra être nommé pour l'éducation artistique en remplacement de Mme RODOSTHENOUS : M. COENEN souhaite prendre la responsabilité de cette matière si quelqu'un accepte de le remplacer pour la Chimie ;
- Mme DROC remplace Mme SCHUMACHER dans le Groupe de pilotage des Inspections d'établissement en équipe ;
- Mme DUCATEZ devient Présidente du Groupe de travail « Harmonisation de la Planification pédagogique », en remplacement de Mme SCHUMACHER, qui devient experte. Mme KALOGRIDOU (vice-présidente) et M. GIURUMESCU viennent compléter le Groupe de travail pour le cycle secondaire.

Le CIM prend note que les Inspectrices Lituanienne, Mme VALIUSKEVICIENÉ et Allemande, Mme SCHUMACHER quittent le système des Ecoles européennes.

9. Développement pédagogique et assurance qualité dans les Ecoles européennes (2020-2021) - planning à court et à long terme – 2020-08-D-1-fr-3 – G. DUCATEZ, J.-P. GROSSET-BOURBANGE, E. de TOURNEMIRE

Le CIM approuve le document, sous réserves des éventuels changements ou compléments à apporter par les Inspecteurs.

10. Planification des activités des Inspecteurs 2021 – 2021-01-D-66-en/fr-1 – A. PIRON

Le CIM approuve la planification des activités des Inspecteurs en l'état, en attendant que celle-ci soit précisée et complétée.